

# Sentier des demoiselles



② Facile 2 h <> 6.5km ↗ 13m ↘ -13m 📍 Boucle

**Départ** : Place de l'église, Terssac

**Arrivée** : Même lieu que le départ

**Balisage** : — PR

**Communes** : 1. Terssac

Bordée par le Tarn et à quelques kilomètres à l'ouest d'Albi, la commune de Terssac offre une diversité de paysages ruraux et semi-urbains qui témoignent de ses évolutions. Idéal pour la promenade, le sentier des Demoiselles est accessible à tous et vous fera découvrir de belles vues sur le Tarn et Castelnau-de-Lévis.

[Télécharger la fiche balade.](#)

## 📍 PDESI / PDIPR

Site ou itinéraire inscrit au PDESI et/ou PDIPR.

## 📍 Lieux De Renseignement

### Destinations Tarnaises & Espace Randos

Hôtel Reynès - 14 rue Timbal, 81000 Albi

tarn@ffrandonnee.fr

Tel : 05 63 47 73 06

<https://www.rando-tarn.com/>

### Mairie de Terssac

1 Rue de la Mairie, 81150 Terssac

contact@terssac.fr

Tel : 05 63 54 39 30

<https://www.terssac.fr/>

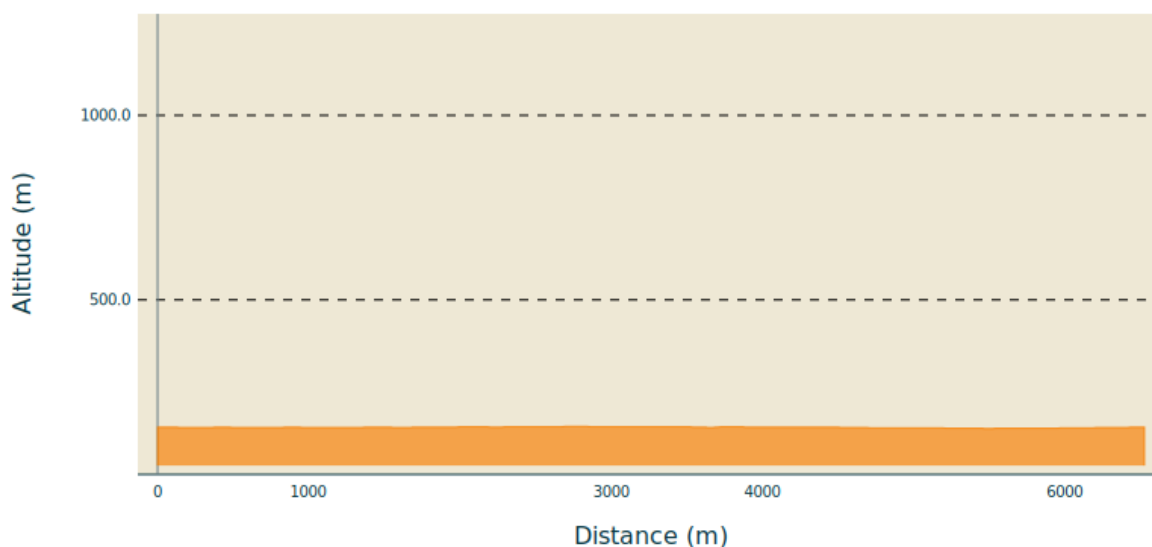
### Office de tourisme d'Albi

42 rue Mariès, 81000 Albi

Tel : 05 63 36 36 00

<https://www.albi-tourisme.fr/>

## Profil Altimétrique



Altitude min 151 m Altitude max 157 m



## Description

- 1 Place de l'église, prenez à gauche la rue de la Mairie. Au bout de la rue, tournez à gauche pour un aller-retour vers la Côte du Port. Vous pourrez admirer le point de vue sur les berges du Tarn et sur Castelnaud-de-Lévis. Au retour, empruntez tout droit le chemin de Guyot sur 150 m.
- 2 Longez le terrain de sport en empruntant le chemin de terre. À ce niveau des aménagements sont à votre disposition pour une petite collation (point d'eau potable à droite, tables, bancs). Longez les habitations. À la sortie du chemin de terre, traversez la route et dirigez-vous vers la droite.
- 3 Prenez à gauche en empruntant l'aménagement pour piétons qui borde les maisons. Au bout de l'allée, traversez la route au niveau du passage pour piétons et dirigez-vous vers le chemin Jean Thomas.
- 4 Continuez sur le chemin Jean Thomas jusqu'au passage à niveau (800 m).
- 5 Après le passage à niveau, tournez immédiatement à droite puis empruntez le chemin herbeux qui longe la voie ferrée et le petit ru. Sur la gauche se trouve la zone Albipôle. À la sortie du chemin de terre, prenez à droite puis au croisement, rejoignez la route d'en face pour longer à nouveau la voie ferrée.
- 6 Continuez sur le chemin de la Sagne pendant environ 1 km.
- 7 Au croisement continuez tout droit sur le chemin de Sicard, jusqu'au croisement du chemin de Clairefont.
- 8 Tournez à droite pour rejoindre le village et votre point de départ.

**Variante** : Prenez à gauche puis après 300 m empruntez le chemin de terre sur votre droite pour un

aller-retour vers un bassin de lagunage et l'observation d'oiseaux. Au retour, prenez à gauche à la première intersection puis tout droit jusqu'au village.



Le Département du Tarn s'engage pour le développement maîtrisé des sports et activités de nature, en proposant une offre qualifiée. Retrouvez l'intégralité de cette offre sur le site et l'application mobile gratuite Tarn Pleine Nature